

Habiter léger, sans spéculer, en réponse à la crise du logement

Un hameau léger est un lieu de vie participatif accueillant un petit nombre d'habitats réversibles, accessible aux foyers à ressources modestes, réalisé en partenariat avec la commune qui l'accueille sur un terrain privé ou public.

Des habitats réversibles ou habitats légers, c'est quoi ?

Un habitat réversible (léger) est un habitat « facilement et rapidement démontable » (ou mobile) et « sans fondations » selon la loi ALUR. (Accès au logement et un urbanisme rénové)

L'intérêt des habitats légers est de permettre notamment de :

- Répondre à la crise du logement (logement décent, écologique, auto-construit et peu cher
- Etre facilement mobile ou démontable (Tiny House, Yourte, mobile home...)
- Séparer propriété de l'habitat et propriété de la terre (réversibilité)
- Combattre l'artificialisation des sols (logement avec peu d'impact sur l'environnement)
- Combattre la désertification rurale (économie locale)
- S'installer en terrain non constructible (sous conditions)

Les habitats légers répondent à différents enjeux économiques et écologiques.

Une réunion de présentation du cadre juridique et des diverses possibilités a eu lieu le 29 mars à la Médiathèque. Une trentaine de personnes étaient présentes curieuses de cet habitat possible en zones constructibles, suivant la nature du règlement d'urbanisme local (Règlement national, Carte communale, PLU communal ou Intercommunal) et selon le Schéma de Cohésion Territoriale, SCOT, en cours d'élaboration. Quelques mentions de l'habitat léger y figurent déjà.

Il a été proposé de créer un collectif pour connaître les contraintes et approches de solutions.

Par ailleurs lors de la réunion publique faisant suite aux ateliers de participation des habitants au PLU, et annoncée par le Conseil Municipal du 10 Avril, le sujet pourra être à nouveau abordé.

Quelques liens utiles :

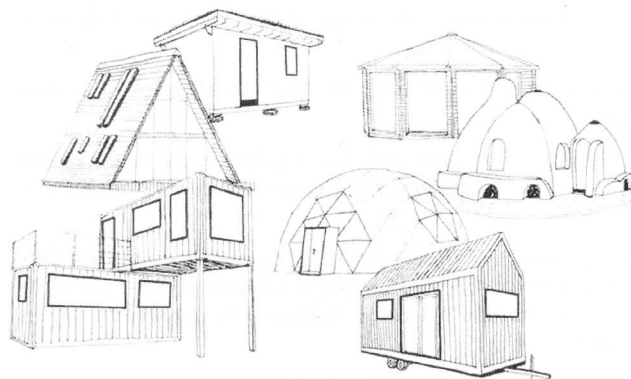
Un guide sur l'habitat léger aux Editions Ulmer est disponible à la Médiathèque de Lasalle.

Le Facebook du collectif Habiter léger Lasalle:

<https://m.facebook.com/profile.php?id=61554589119958>

Le site de l'association Hameaux légers, qui est le modèle local :

<https://hameaux-legers.org/>



Élections européennes du 9 juin

Vous suivez de plus ou moins près ces élections qui vont envoyer au Parlement européen, pour 5 ans, 81 députés élus sur une liste nationale. C'est un scrutin à un seul tour.

Tous les citoyens européens résidant dans la commune peuvent s'inscrire avant le 3 mai à la Mairie.

Jeunes majeurs ou nouveaux arrivants : Pour vous inscrire : preuve d'identité, preuve de résidence et Cerfa n°12669*02 qui sera en mairie, mais que vous pouvez renseigner. Pour transférer votre carte depuis une autre ville : l'ancienne carte d'électeur facilite l'opération, en plus des pièces précédentes.

Le vote par procuration est autorisé pour un-e électeur ou électrice d'une autre commune mais dans son bureau de vote.

C'est un vote à la proportionnelle, avec seuil à 5 % : les voix qui se sont portées sur des listes réalisant moins de 5 % ne sont pas prises en compte. Ce qui ne favorise pas les « petites » listes et renforce les tendances dominantes. En 2019, 28 listes représentant 19,8 % des votes exprimés ont ainsi vu leurs voix réparties parmi les 6 listes en tête, qui seules ont obtenu des députés.

A Lasalle, en 2019, le nombre de votes exprimés a été supérieur de 12% à celui national : 546 voix. Mais seules 4 listes auraient eu des élus, alors que le total des votes exprimés pour ces 4 listes n'était que de 384 voix !

LA SOIERIE, le lieu associatif partagé dont le local se situe derrière l'église à Lasalle : Shoshana et Mathieu nous en parlent

Les définitions de Tiers-Lieu, L.A.P, Coworking, Lieu Hybride sont associées à la Soierie, pouvez-vous nous éclairer ?

Oui, bien sûr ! Dans notre lieu multifacettes on peut trouver : un espace de travail numérique partagé (coworking), un salon de thé, une vitrine d'artisans locaux, un lieu polyvalent qui peut être privatisé (ou investi par les habitants), une cabine téléphonique, un coin enfants et un atelier partagé...

Grâce aux compétences hétérogènes des membres du cocon, aux valeurs et intérêts partagés, nous pouvons proposer :

- La location de salles, de bureaux pour particuliers et associations,

- Des services de proximité (tirage photos et photos d'identités, impressions...),
- L'hébergement sur notre serveur web de vos sites, à un tarif solidaire,
- Des évènements ponctuels ou réguliers : concerts, apéros polyglottes, cantines mensuelles, expositions, conférences, rencontres...
- L'accompagnement professionnel de porteurs de projets dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.): nature de l'association ou de l'entreprise, budget prévisionnel, demandes de subventions...

C'est surtout un lieu pour faire du lien, en accord avec les principes de l'économie sociale et solidaire, sans négliger l'aspect entrepreneurial et avec l'écologie au cœur de notre façon de faire.

La définition de Tiers-Lieu reste complexe: pour certains très caractérisé par le numérique et pour d'autres par la culture...). Nous préférons les termes plus accessibles de lieu hybride ou L.A.P. (Lieu Associatif Partagé) pour plus de liberté à imaginer les possibles.

La Soierie a tout juste un an et la voilà déjà catapultée en «Fabrique de territoire», un label national accordé à seulement 82 lieux en France! Comment vivez-vous cette distinction?

Nous sommes honorés, quelle consécration collective en si peu de temps! Nous pesons aussi notre responsabilité pour créer des partenariats et aider les acteurs locaux à monter en compétence car par «Fabrique de territoire», le Ministère de la cohésion territoriale met l'accent sur la fabrication de liens, de communs. Nous restons conscients que c'est un appel à projet de nature éphémère et qu'il faudra doubler nos efforts, continuer de créer, innover et développer des projets pour survivre et maintenir les emplois récemment créés.

Quelle est votre relation avec la Mairie ?

Plutôt bonne, même si nous n'avons pas réellement senti de soutien et d'intérêt de leur part au début de notre aventure. Quand un projet de « Tiers-lieu communal » orienté culturel et lié à La Cure a émergé, nous avons opté pour appeler notre projet Lieu Associatif Partagé. Nous avons vu tout de suite qu'il pouvait y avoir complémentarité entre les deux projets. Invités par le Maire et Françoise Malaizé, élue en charge du développement de La Cure, nous avons évoqué le sujet de Tiers-lieu et l'entrée dans le comité de pilotage.

Dès les débuts sur nos événements, cela nous a fait plaisir de voir une bonne partie de l'équipe municipale se joindre à nous, notamment le 28 janvier 2023 pour notre lancement par un atelier participatif et le 29 février 2024, lors de l'officialisation du label Fabrique de territoire.

Nos demandes sont souvent écoutées, actées : parking vélo devant la Soierie, aide à l'installation de la fibre, réduction de la taxe d'utilisation du domaine public pour la terrasse utilisée 6 mois par an. Cela a permis de diviser par deux la taxe pour les associations.

Nous avons également eu l'agréable surprise d'apprendre le soutien du Maire pour le label Fabrique de territoire.

On entend aussi parler de votre «café suspendu» ?

Grâce à un don, nous avons effectivement une superbe machine à café à grains!

Un «café suspendu» est un concept de générosité né à Naples dans les années 70 sur le principe de commander un café et en payer deux. Un pour soi et l'autre pour une personne qui n'a pas les moyens et qui le demande à son arrivée.

Tout le monde peut ainsi déguster nos cafés.

Quels sont vos projets qui visent l'inclusion solidaire à Lasalle ?

Justement «les suspendus» se déclinent en plusieurs façons: hébergement solidaire de sites internet sur notre serveur, repas, heures de coworking, boissons... L'idée est de rendre accessibles nos services au plus grand nombre comme les tarifs à 50% pour les personnes inscrites à France Travail (ex-Pôle Emploi) ou bénéficiaires du R.S.A. Nous hébergeons aussi le site web de Groupe CVN (regroupement d'associations de soutien aux migrants du sud Cévennes) et ceux de plusieurs entrepreneuses lasalloises.

Comment imaginez-vous la Soierie dans un an ? De quoi rêvez-vous ?

Comme un lieu incontournable de Lasalle utilisé quasi de manière quotidienne. Avec un point de collecte étoffé qui permet de recycler et réutiliser une panoplie d'objets et matériels.

Comme centre de la décroissance, et de services de proximité, Nous rêvons d'être ancrés dans un maillage, un réseau dans lequel nous pouvons œuvrer avec les acteurs locaux vers le monde de demain (mobilité verte, agroécologie, emplois inscrits dans la résilience écologique locale...)

Poussez la porte, vous serez les bienvenu-es !

La Soierie, Lieu Associatif Partagé, association collégiale 1901

8 rue de l'Eglise, 30460 Lasalle

info@lap-lasoierie.fr

<https://lap-lasoierie.fr>



I.P.N.S.

Valeurs fondatrices : démocratie - transparence - participation - communication